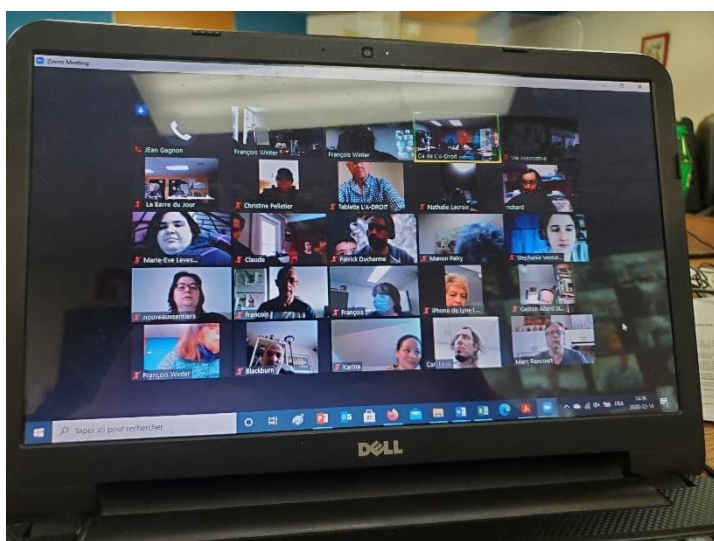


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021



28 JUIN 2021

L'A-DROIT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Rédigé par : François Winter directeur général



Mot du président et du directeur général

Une année de pandémie aux multiples rebondissements !

Bonjour à toutes et à tous,

Comment qualifier autrement l'année 2020-2021 autrement que comme une année qui restera gravée dans nos mémoires ? Lorsqu'on fait un pas de recul et qu'on se replace au début de l'année financière, soit le 1^{er} avril 2020, la plus grande des incertitudes planait alors quant à notre avenir immédiat à tous. L'ensemble des sociétés étaient en pleine restructuration en raison de la pandémie et nous vivions un confinement quasi généralisé à ce moment. Nous ne savions pas comment nous pourrions composer avec la COVID-19 et dans quel horizon nous pourrions reprendre une vie plus « normale ». L'été nous a amené une légère épiphanie, qui s'est tarie avec les mesures sanitaires renforcées dès octobre, et elles n'ont pas cessé jusqu'à la fin de l'année financière. Au moment d'écrire ces lignes, en juin 2021, nous retrouvons un peu d'espoir avec l'été à nos portes, mais plusieurs d'entre nous conservons une réserve quant à l'espérance de la reprise de nos droits individuels et à un retour à un monde plus « normal ».

Puisque la société dans son ensemble a vécu des bouleversements, votre groupe de promotion et de défense de droits en santé mentale n'y a pas échappé. Les employés ont découvert le télétravail et nous avons maximisé l'aide que nous pouvions offrir par téléphone et par visioconférence. Pendant ce temps, le CA a tenu des rencontres via la plate-forme Zoom, que nous avons appris à apprivoiser. Celui-ci a été présent toute l'année afin de veiller à ce que l'au fil de l'année, il y a eu quelques départs, beaucoup d'arrivées et nous avons été présents pour les personnes de la région qui avaient besoin de nous, comme le rapport d'activités en fait mention. L'A-DROIT a tenu des formations sur les droits en temps de pandémie, et a été présent pour ses membres avec des contacts réguliers, que ce soit par téléphone, courriel ou les médias sociaux. Nous avons mis en place le comité COVID-19 et avons permis à plusieurs membres d'être en contact avec d'autres par des prêts de tablettes numériques et la formation à l'utilisation des technologies.

Malgré les difficultés, la dernière année a aussi été l'année de l'aboutissement de grands projets qui nous étaient chers. Tout d'abord, nous avons eu le plaisir de procéder au lancement le 7 octobre 2020 de la recherche sur l'application des AJS en Chaudière-Appalaches entre 2013 et 2017. Suite à cet événement, nous y avons vu des résultats concrets puisque le CISSS-CA a convenu avec nous de mettre en place certaines des recommandations. Aussi, nous avons lancé, le 31 mars 2021 l'application Droits et ressources en santé mentale (DRSM). Fruit de plusieurs années de travail, cette application pour téléphone intelligent informe les personnes des ressources communautaires à proximité ainsi que sur les droits.

Malgré l'année difficile que nous avons tous vécu, L'A-DROIT a été aux aguets et a continué d'être présent dans la région. Bonne lecture !

Martin Lemay
Président

François Winter
Directeur général

« Malgré les difficultés, la dernière année a aussi été l'année de l'aboutissement de grands projets qui nous étaient chers »

MISSION

En fonction des lettres patentes présentées à l'Inspecteur général des Institutions financières du Québec (maintenant nommé Registraire des entreprises) le 6 juin 2002, voici les objets de notre charte :

Dénomination : Le présent organisme est connu et désigné sous le nom de « L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches », groupe ayant comme rôle la défense des droits en santé mentale.

Territoire : Le territoire où s'exerce l'action de l'organisme est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches.

Siège social : Le siège social de l'organisme est situé à Lévis.

OBJECTIFS

Les objectifs de la corporation sont les suivants :

- 1) Favoriser l'appropriation du pouvoir des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale. Ce doit être effectué dans une dynamique de respect de leur rythme, des limites, des choix et des conditions existentielles des personnes afin de les aider à défendre leurs droits et intérêts.
- 2) Assister et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits individuels en santé mentale.
- 3) Stimuler l'appropriation du pouvoir des personnes par de l'information et différentes formations en matière de défense de droits en santé mentale.
- 4) Contribuer à regrouper des personnes vivant et/ou ayant vécu avec un problème de santé mentale qui connaissent des situations similaires, afin qu'ils fassent valoir collectivement leurs droits et intérêts.
- 5) Collaborer avec les organismes et individus ayant des préoccupations analogues.
- 6) Encourager les personnes à développer leur potentiel et leur autonomie dans leurs démarches de défense de droits en santé mentale.
- 7) Sensibiliser la population aux différentes problématiques sociales et juridiques liées à la santé mentale.
- 8) Agir dans la collectivité afin de prévenir certains abus et formes de discrimination à l'endroit des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale.
- 9) Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur la santé et les services sociaux.

TERRITOIRE DESSERVI

Le territoire desservi par L'A-DROIT est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches. Nous comptabilisons nos demandes et activités en fonction du territoire régional et sous-régional pour certaines activités et volets de notre mission, afin de présenter un portrait réaliste de nos actions sur les différents territoires de la région.

Réseaux locaux de services (RLS)

- Beauce
- Etchemins
- Alphonse-Desjardins
- Montmagny - L'Islet
- région de Thetford



Nous avons répertorié les interventions d'aide et d'accompagnement selon les 5 anciens territoires de CSSS soit :

**Alphonse-Desjardins
Appalaches**

**Etchemins
Montmagny-L'Islet**

Beauce

Les services de L'A-DROIT sont dispensés du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. L'organisme est ouvert 52 semaines par année et les bureaux sont fermés uniquement les jours fériés. L'offre de services est large, considérant le nombre d'employés œuvrant au sein de l'organisme.

VIE DÉMOCRATIQUE

Assemblée générale annuelle

L'A-DROIT a tenu son assemblée générale annuelle le 14 décembre 2020, en présentiel et via la plate-forme Zoom. Nous souhaitions originellement tenir notre AGA le 15 octobre mais nous avons été contraints de l'annuler, en raison des mesures sanitaires qui avaient changé à ce moment. C'est un total de 50 personnes qui étaient présentes en présentiel et par visioconférence lors de l'assemblée générale tenue aux locaux de l'organisme, dans les bureaux de L'A-DROIT, de la TROCCA et sur Zoom.



« En contexte de pandémie, un total de 50 personnes étaient présentes à l'assemblée générale, qui a eu lieu en présence et en visioconférence. »



Conseil d'administration

Au centre de l'action de l'organisme, le conseil d'administration de L'A-DROIT se réunit régulièrement afin de voir à la bonne gestion de l'organisme. Élus par les membres de l'organisme, les administrateurs sont toutes des personnes directement concernées par la question du respect des droits en santé mentale. Le conseil d'administration dispose d'un code d'éthique et suit régulièrement diverses formations afin d'améliorer son fonctionnement.

La pandémie a augmenté l'importance de la vie démocratique à L'A-DROIT puisque nous nous sommes réunis pour 13 rencontres régulières et 4 rencontres spéciales.

Composition du conseil d'administration en 2020-2021 :

Nom	Fonction	Durée
Martin Lemay	Trésorier	Avril-décembre 2020
	Président	Décembre 2020 - mars 2021
Hélène Chabot	Vice-Présidente	Avril 2020-mars 2021
Patrick Ducharme	Administrateur	Novembre-décembre 2020
	Secrétaire	Décembre 2020-mars 2021
Jason Morin	Administrateur	Avril-décembre 2020
	Trésorier	Décembre 2020-mars 2021
Michel Latulippe	Administrateur	Avril 2020-mars 2021
Julie Gosselin	Administratrice	Février-mars 2021
Marc Rancourt	Administrateur	Décembre 2020-mars 2021
Claude Asselin	Président	Avril 2020-octobre 2021
Carl Sansfaçon	Secrétaire	Avril 2020-mars 2021

Comités

Le travail en comités est une forme d'engagement envers l'organisme qui consiste à s'investir bénévolement avec un mandat du conseil d'administration ou du directeur général. Cette année, malgré la pandémie, les comités sont demeurés actifs.

Comité juridique

Composition :

Me Louis-Philippe Lacombe

Me Olivier Hamel

Hélène Chabot, vice-présidente du CA

William Matte

Me Genna Evelyn

Me Marc-Antoine Couture

François Winter, directeur général

Audrey Laflamme

Nombre de rencontres : 5

Mandat : Le comité juridique a pour mandat de produire des opinions/analyses relativement à des questions concernant les droits en santé mentale et d'assister l'organisme dans certains dossiers spécifiques.

Cette année, le comité juridique de L'A-DROIT a travaillé sur le dossier des ordonnances de traitement (autorisations judiciaires de soins). Un projet de recherche a été débuté en 2018 et le comité juridique a travaillé à la correction et a activement impliqué dans la révision finale du document et de ses annexes. La recherche a été lancée le 7 octobre 2020

Le comité juridique a également effectué des représentations auprès de la faculté de droit de l'Université Laval afin d'avoir la possibilité d'accueillir à nouveau des stagiaires en droit à l'organisme puisque l'Université a cessé son partenariat avec l'ensemble des organismes n'ayant pas d'avocat à leur emploi.

« Le comité juridique a été très impliqué dans la recherche sur l'application des AJS dans la région »

LE BÉNÉVOLAT

Cette année, un total de **32** personnes ont fait du bénévolat à L'A-DROIT en 2020-2021, pour un total de **1900** heures.

RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines de l'organisme portent la mission de L'A-DROIT au quotidien. Voici la liste des ressources humaines en 2020-2021.

À l'emploi à la fin de l'année financière :

François Winter, directeur général

Isabelle Doney, conseillère en défense de droits

Marie-Alix Talhouët, conseillère en défense de droits – de proximité

Carole Louvezy, agente de formation et d'information

Chantal Rivard, adjointe administrative

Audrey Laflamme, agente de recherche juridique



Ont quitté en cours d'année :

Renée Leblanc, conseillère en défense de droits

Marie-Ève Levesque, conseillère en défense de droits

Carl Sansfaçon, Concepteur de solutions informatiques

Cyril Carlier, agent de recherche juridique (été 2021)

Stagiaires :

Sabrina Rivard

Stagiaire en pharmacie

Catherine Gariépy

Stagiaire en pharmacie

Audrey-Anne Côté

Stagiaire en pharmacie

Pro-Bono Students Canada

L'A-DROIT a accueilli 6 étudiants qui ont réalisé 2 mandats dans le cadre du projet Pro-Bono Students Canada, à raison d'entre 3 et 5 heures par semaines d'octobre 2020 à mars 2021. Les deux projets sont les suivants :



- Production de capsules d'information sur les droits pour insérer sur l'application Droits et ressources santé mentale (DRSM) (3 étudiants) ;
- Permanence à l'organisme afin d'assister les conseillères en défense de droits en matière de recherches juridiques (3 étudiants).

Formation du personnel et du conseil d'administration

La formation, qu'elle soit destinée tant à l'équipe de travail qu'au conseil d'administration, permet de bonifier nos connaissances et à l'organisme d'être plus efficace dans son action. Bien que la pandémie ne facilite pas les rencontres en présence, nous avons assisté à plusieurs formations en 2020-2021. En voici la liste :

- Deux (2) formations sur les droits des personnes vulnérables du (Barreau)
- Formation de la TROCCA pour gestionnaires sur le télétravail (TROCCA)
- Formation (3) et coaching en Gestion des ressources humaines avec Aurélie Dion-Gautier CHRA (TROCASM)
- Formation de l'équipe avec Pascale Brillon sur l'usure de compassion et le trauma vicariant (TROCASM)
- Participation de François Winter à la formation des porte-paroles pour la campagne de Centraide de 2020-2021

REPRÉSENTATIONS

Les représentations à diverses instances sont, pour L'A-DROIT, une manifestation concrète de notre appartenance à nos différentes communautés territoriales et d'intérêt. Notre identité communautaire nous amène à travailler avec diverses organisations. Ainsi, les représentations de L'A-DROIT sont partie prenante de nos nombreuses formes d'implication dans le milieu. Malgré la pandémie, nous avons continué d'être présents, la plupart du temps (pour ne pas dire la totalité) par les outils de visioconférences.

Ce qui caractérise les représentations de L'A-DROIT, ce sont : **l'engagement** des personnes qui représentent l'organisme, le **dynamisme** de ces personnes et la force des **convictions** véhiculées pour notre cause.

Cette année encore, L'A-DROIT a exercé un grand leadership dans son milieu. Celui-ci s'est vécu au pallier régional, notamment dans nos implications auprès du CISSS-CA à la TROCASM, et dans les tables de concertation où nous sommes impliqués. Au pallier provincial, par notre regroupement provincial (AGIDD-SMQ) où nous avons été élus au conseil d'administration cette année. Voici un sommaire de nos représentations !

AGIDD-SMQ

L'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est le regroupement des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale du Québec, de comités d'usagers en établissement psychiatrique ainsi que de groupes de promotion/vigilance. L'AGIDD-SMQ est le regroupement de L'A-DROIT à l'échelle provinciale. L'A-DROIT est membre de l'AGIDD-SMQ depuis 2003. En plus de participer aux consultations de l'association, L'A-DROIT a participé à l'assemblée générale annuelle de l'AGIDD-SMQ (Hélène Chabot, Martin Lemay, Patrick Ducharme, Michel Latulippe et François Winter). Nous avons également participé à quatre rencontres des membres de l'organisme, par visioconférence.

Cette année, François Winter a été élu au CA de l'AGIDD-SMQ, où il occupe le poste d'administrateur. Il a assisté à trois rencontres du CA de l'AGIDD-SMQ (2 régulières, 1 spéciale).

TROCASM

La Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches (TROCASM) est le regroupement régional des organismes communautaires en santé mentale.

L'A-DROIT est très actif dans ce regroupement régional. Ainsi, nous assistons à titre de membre régulier aux réunions de la TROCASM. Cette année, nous poursuivons le défi de siéger au conseil d'administration de la TROCASM (François Winter) à titre de trésorier de la corporation, pour une cinquième année.

Cette année, la TROCASM a été active comme jamais. Nous avons participé et animé 19 rencontres des membres de la TROCASM et avons fait des représentations des organismes en santé mentale auprès de la direction en santé mentale du CISSS-CA à quatre reprises. L'A-DROIT a participé à l'AGA de la TROCASM et s'est fait réélire au CA, en participant à 6 rencontres.

CENTRAIDE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'A-DROIT est membre de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches. En plus d'être un bailleur de fonds, l'association avec Centraide donne à l'organisme de la crédibilité dans le milieu et permet de faire rayonner la mission de L'A-DROIT.



Cette année, nous avons été davantage en contact avec Centraide puisque nous avons participé à plusieurs rencontres d'information et de mise à jour (3) en lien avec la campagne annuelle et les différents fonds disponibles,

Le Regroupement des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (ROC-12) a été fondé en 2017 afin d'offrir une alternative constructive aux organismes ne se reconnaissant pas dans le fonctionnement de la TROCCA et qui souhaitent un changement de représentation. L'A-DROIT est membre fondateur de ce regroupement régional.



Cette année, il y a eu une rencontre du CA du ROC-12. Celui-ci est en pause, pour le moment.

La coalition Clés en Mains de Chaudière-Appalaches regroupe différents acteurs provenant du milieu de la santé, de l'habitation et du milieu communautaire de Chaudière-Appalaches. Cette coalition, initiée suite à une rencontre régionale des personnes utilisatrices de services en 2011, a pour objectif de développer le PSL en santé mentale dans la région. En date du 31 mars 2021, 85 subventions PSL en santé mentale ont été octroyées à la région. L'A-DROIT a, jusqu'en 2015, supporté le leadership de la coalition, puis un organisme fiduciaire, Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet, a pris le relais concernant la gestion de la coalition et a notamment été en mesure d'embaucher une coordination à temps partiel. Nous soulignons de nouveau cette année que cette coalition constitue une belle réussite et un partenariat fructueux au bénéfice des personnes directement concernées de la région. Cette année, la Coalition a maintenu ses activités malgré la pandémie. Nous avons participé à trois rencontres de la coalition en 2020-2021.



L'A-DROIT est membre des regroupements et associations suivantes :

- AGIDD-SMQ
- TROCASM
- CDC Beauce-Etchemins
- CDC Bellechasse
- CDC Lotbinière
- TV communautaire des Appalaches
- Passion FM
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches
- ROC-12
- TROCCA

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches



Concertations avec le milieu communautaire et le réseau de la santé

Depuis plusieurs années, L'A-DROIT est plus présent auprès des instances de concertation avec le réseau de la santé dans la région. L'organisme a maintenu sa présence en 2020-2021, puisqu'en cette période de COVID-19, il est essentiel de demeurer solidaires et de favoriser une communication efficace. L'organisme est actif et remarqué lors de représentations, ce qui correspond à sa mission de promotion et de défense des droits en santé mentale. Au-delà des organisations, les collaborations se bâtissent dans les liens entre les individus. Voici les représentations effectuées en 2020-2021 sur les instances de concertation en santé mentale :

Nom de l'instance de concertation en santé mentale	Nombre de rencontres
Comité régional en santé mentale	2
Table santé mentale et dépendances Montmagny-L'Islet	2
Table santé mentale et dépendances Nouvelle-Beauce	0
Action Mieux-Être de Bellechasse (Santé mentale positive)	0
Partenaires en santé mentale de Beauce	2
Partenaires en santé mentale de Lévis	2
Comité santé mentale des Appalaches	1

Autres représentations :

- Participation à l'assemblée générale annuelle de la CDC de Bellechasse en juin 2020 ;
- Participation à deux rencontres des membres de la CDC de Beauce-Etchemins ;
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la TROCCA ;
- Représentation de l'AGIDD-SMQ auprès du Ministère de l'éducation pour la révision du programme de Techniques de travail social en octobre 2020.
- Participation à des dîners des intervenants de la CDC de Bellechasse et de Lotbinière

Systemique

L'action systémique constitue un volet important de notre mission. Sa définition est la suivante : « *L'action systémique comprend l'ensemble des actions menées par le groupe afin de mettre en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement, d'une pratique ou d'une politique ayant cours dans un établissement public ou une corporation privée et ayant, sur le plan régional, une incidence néfaste sur le respect des droits des personnes. Ce type d'intervention peut aussi s'appliquer à une politique particulière du gouvernement. L'action systémique prend appui sur la vie associative et l'apport des personnes concernées aux démarches visant des transformations sociales. Tiré du cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense de droits en santé mentale (MSSS 2006).* »

Cette action se retrouve dans l'ensemble des sphères de l'organisme, notamment dans les représentations, dans les communications, et est aussi issue de l'aide et l'accompagnement individuel.

Autorisations judiciaires de soins

Débutée en août 2018, L'A-DROIT a produit en 2020-2021 une recherche sur l'application des autorisations judiciaires de soins dans la région de la Chaudière-Appalaches entre les années 2013 et 2018. Cette recherche a nécessité beaucoup d'engagement de la part des bénévoles du comité juridique, des étudiants Pro-Bono de l'Université Laval, de Carl Sansfaçon et de François Winter, notamment.

Cette étude, qui présente un portrait en profondeur et révélateur de l'application de cette pratique que nous qualifions de méconnus. L'étude comporte des recommandations (7)



pour un meilleur respect des droits et a été lancée le 7 octobre 2020 en direct sur Zoom, par la vice-présidente Hélène Chabot et le directeur général François Winter. Un total de 30 personnes a assisté au lancement de l'étude en ligne, en plus des 5 personnes qui étaient présentes sur place. À la suite de ce lancement, nous avons diffusé la recherche auprès du réseau de la santé et du milieu communautaire en santé mentale, du milieu juridique, du milieu universitaire et politique. Nous avons eu notamment des rencontres avec les acteurs suivants :



- L'Hon. Catherine La Rosa et l'Hon Jacques Blanchard, Juge en chef associée à la Cour supérieure et juge responsable du dossier des AJS. Nous avons eu deux rencontres où nous avons présenté l'étude et échangé sur la mise en place des recommandations
- MM. Michel Laroche et Sylvain Bélanger, respectivement directeur et directeur adjoint du programme santé mentale et dépendances (SMD) au CISSS-CA. Nous avons présenté l'étude sur les AJS et convenu avec la direction du programme SMD des recommandations qui pourraient être mises en place par le CISSS afin d'améliorer le respect des droits des personnes dans la région, notamment un aide-mémoire et une lettre qui d'information sur les droits qui doit être remise avec la requête. Par la suite, nous avons rencontré les équipes SI-SIV des territoires de Beauce-Etchemins, des Appalaches et de Lévis. D'autres rencontres sont à prévoir en 2021.
- Me Alain Daigle, directeur du centre de service juridique de Québec, qui regroupe la quasi-totalité des bureaux d'aide juridique de la région.
- Mme Brigitte Landry et M. Sylvain Tremblay, respectivement commissaire et commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services du CISSS-CA. Nous avons échangé sur certains éléments significatifs liés au régime de plainte relativement aux AJS.

« La recherche sur les AJS a eu une belle réception lors des rencontres de présentation. Nous sommes en attente de la mise en place des recommandations »

Pétition pour l'équité de l'augmentation de l'aide sociale pour les personnes résidant en RI-RTF

Depuis le lancement des mesures du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, la prestation d'aide sociale pour les personnes au programme de solidarité sociale augmente chaque année depuis 2018 afin de permettre aux personnes de sortir de la pauvreté. Or, pour les personnes résidant en ressources intermédiaires RI-RTF, cette augmentation a en fait consisté en une diminution en 2019 de 43 \$ puisque le gouvernement précédent avait mis en place une directive temporaire afin d'augmenter l'allocation de dépenses personnelles des personnes résidant en ressources intermédiaires.

La pétition, qui a recueilli 1568 signatures, a été déposée le 18 février 2020 à l'assemblée nationale. Le gouvernement y a répondu le 22 septembre, en mentionnant que des consultations auraient lieu avec des regroupements provinciaux dans le but d'étudier une augmentation des allocations selon l'IPC.

À la demande du Mouvement personne d'Abord du Québec Métropolitain, nous avons tenu un atelier de discussion sur le thème de l'allocation de dépenses personnelles le 25 février. Un total de 15 participants a assisté à cette présentation.

Droit au changement de psychiatre

Nous avons constaté des difficultés sur un territoire relativement aux demandes de changement de psychiatre. À cet égard, nous avons interpellé la coordination des services hospitaliers et avons fait une démarche afin que ce droit soit respecté sur ce territoire particulier et dans l'ensemble du CISSS-CA.

Intervention policière en santé mentale

Isabelle Doneys a participé au *forum des intervenants - Réflexion sur la réalité policière* le 18 novembre 2020 où elle a témoigné des difficultés rencontrées chez les personnes vivant avec un problème de santé mentale dans leurs contacts avec les services policiers.

Aide médicale à mourir

Des membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail ont réfléchi, dans le cadre de la démarche proposée par l'AGIDD-SMQ à la question de l'élargissement de l'aide médicale à mourir en contexte de santé mentale. Nous avons fait part de nos réflexions à notre regroupement provincial, qui se prononcera sur la question en 2021-2022.

Plan d'action en santé mentale 2021-2026

L'A-DROIT a participé à la consultation régionale concernant le prochain plan d'action en santé mentale en mars 2021. Nous y avons notamment fait valoir l'importance de la participation citoyenne, de l'accès aux services et du respect des droits, notamment. Par l'entremise de l'implication à la TROCASM, nous avons animé une rencontre de consultation auprès des intervenants du CISSS-CA.

Plan d'action en santé mentale – Plan de primauté de la personne

Dans le cadre de la sortie du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : *faire ensemble et autrement*, L'A-DROIT a sollicité la direction de la santé mentale du CISSS-CA afin de mettre en place des mesures favorisant le respect des droits, tel qu'indiqué à l'objectif 1 en page 4 du document. L'A-DROIT salue la grande collaboration et l'ouverture de la Direction de la santé mentale du CISSS-CA à mettre de l'avant ces mesures. À plusieurs égards, celles-ci contribuent à l'amélioration du respect des droits dans la région.

Cette année, malgré la pandémie et la mise sur pause temporaire des ateliers au printemps et à l'été 2020, L'A-DROIT a ainsi recommencé à tenir des ateliers d'information sur les droits en psychiatrie à l'automne 2020, sur une base individuelle. Nous soulignons la collaboration des chefs de programme en santé mentale dans le contexte difficile occasionné par ce virus puisque sur certains territoires, les ateliers ont été dispensés par visioconférences. Ainsi, en 2020-2021, nous avons effectué les actions suivantes :

Mesures	Activités réalisées
Ateliers d'information sur les droits en psychiatrie	Cette année, L'A-DROIT a tenu 22 blocs ateliers d'informations sur les droits en santé mentale, dispensés individuellement en raison de la pandémie. Au total, 142 personnes ont été rejointes auprès des 4 départements de psychiatrie de la région ainsi que de l'hôpital de jour de St-Georges

VOLET INTERVENTION DE PROXIMITE

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, la COVID-19 a eu un impact majeur quant aux différents volets de l'organisme en 2020-2021 et le volet associé à l'intervention de proximité n'y a pas fait exception. Nous avons débuté l'année en confinement et en réorganisation. Par conséquent, nous avons réalisé des activités liées au volet d'intervention de proximité à l'automne et nous avons rencontré des défis importants durant l'année pour tenir des activités en présentiel dans d'autres organismes et milieux de la région. Ainsi, Marie-Alix Talhouët la conseillère en défense de droits de proximité s'est d'autant plus consacrée à répondre aux besoins individuels à court terme, mis à mal par la situation pandémique.



Le mandat de proximité de L'A-DROIT se présente avec une approche qui vise à rejoindre, par un contact direct, les personnes qui pourraient nécessiter l'aide de l'organisme. Le volet de proximité favorise également la diffusion d'informations sur les droits ainsi que sur L'A-DROIT auprès de publics qui ne sont pas spécifiquement dans le domaine de la santé mentale. L'intervenante de proximité effectue également des interventions d'aide et d'accompagnement de court terme, ce qui permet à l'organisme de répondre à davantage de personnes.

Le volet de proximité prend plusieurs formes. La conseillère peut faire des ateliers pour présenter et expliquer les services de L'A-DROIT, autant aux personnes utilisatrices de services qu'aux intervenants du milieu, ou former des groupes pour échanger sur les droits en santé mentale. Aussi, les rencontres peuvent être plus informelles. La conseillère peut être présente lors de remise de paniers de nourriture et discuter avec les personnes présentes, elle peut échanger avec les gens dans les organismes communautaires lors de diners communautaires ou de cuisines collectives.

Voici les données quant aux ateliers liés au volet d'intervention de proximité en 2020-2021 :

Type d'activité	Lieu	Nombre de personnes	Type d'activité
Présentiel	La Barre du Jour	10 membres et 1 intervenante	Présentation de L'A-DROIT
Zoom	La Passerelle	4 personnes	Présentation de L'A-DROIT
Zoom	Aux quatre vents	12 personnes	Présentation de L'A-DROIT + présentations des ressources en temps de COVID
Présentiel	Le Rappel	16 personnes	Présentation de l'A-Droit et informations générales sur les services et les droits
Présentiel	Le Rappel	15 personnes	Présentation générale de L'A-DROIT
Présentiel	Le Rappel	14 personnes	Présentation générale de L'A-DROIT
Zoom	Nouveaux Sentiers	7 personnes	Atelier présentation de l'A-DROIT + informations sur les droits en matière de santé + information sur les droits des locataires / devoir du propriétaires
Zoom	Regroupement des proches aidant de Belle chasse	5 intervenantes	Présentation de L'A-DROIT et discussion ouverte
Zoom	L'Oasis	5 personnes	Présentation des droits

Présentiel	Le Trait d'Union	12 personnes	Présentation de L'A-DROIT + atelier sur les droits en santé mentale (droits relatifs à la santé etc. + présentations de droits assez généraux)
Présentiel	L'Aube de la Paix	10 personnes	Présentation de L'A-DROIT
Zoom	Lien Partage	4 intervenants	Présentation de L'A-DROIT
Zoom	UQAR	18 participants	Présentation de L'A-DROIT
ZOOM	Université Laval	60 participants	Présentation de L'A-DROIT
Total :4 en présentiel et 6 Zoom	10 ateliers	183 personnes et 10 intervenantes	

« Le volet d'intervention de proximité s'est adapté aux conséquences liées à la COVID-19, en particulier aux besoins associés à la détresse vécue chez les personnes »

COVID-19

L'A-DROIT a été particulièrement proactif en matière de COVID-19 en 2020-2021. Dès les débuts de la pandémie, l'équipe de travail et le conseil d'administration s'est mis en mode télétravail afin de venir en aide aux personnes nécessitant l'aide de notre organisme. Nous avons eu l'opportunité de bénéficier de trois (3) aides financières nous permettant d'exercer notre mission dans le respect des mesures sanitaires du gouvernement et de venir en aide aux personnes qui avaient besoin de nous. Nous avons plusieurs bons coups à notre actif en cette période difficile. Voici un sommaire des actions spécifiques liées à la COVID-19 en 2020-2021.

Adaptation des locaux permettant à l'organisme de respecter les mesures sanitaires

L'achat de plexiglas, de masques et de gel a permis à l'organisme d'exercer sa mission et de recommencer rapidement à aller sur les départements de psychiatrie et partout dans la région afin d'aider les gens qui nécessitaient une intervention en présentiel.

Mes droits en temps de pandémie

Cet atelier, conçu par nos employés d'été, a été dispensé à six (6) reprises auprès de 67 personnes via la plateforme Zoom. Un atelier a été dispensé au Centre Femmes la Rose des vents. Nous avons également tenu un atelier Mes droits en temps de pandémie en milieu de travail auprès de 11 personnes. Nous sommes très fiers d'avoir conçu et réalisé ce moyen original d'informer les personnes en cette période difficile

Rencontre des membres et des bénévoles

Nous avons tenu, dans les premiers mois de la pandémie, une rencontre hebdomadaire par Zoom pour répondre aux besoins des personnes qui nécessitaient de l'aide. Nous avons rejoint 5 personnes.

Facebook Live

Au printemps et à l'été 2020, le directeur de L'A-DROIT a fait 13 Facebook Live, afin de contribuer à briser l'isolement des membres de L'A-DROIT et leur transmettre de l'information en lien avec la COVID-19. Ces capsules faites sur le vif ont contribué à garder le contact avec les membres de l'organisme.

Support à la communauté

Lors des débuts de la COVID-19, le conseil d'administration a alloué la possibilité aux employés de faire l'équivalent d'une journée par semaine de bénévolat afin de supporter l'action des organismes d'aide alimentaire de leur localité qui seraient en déficit de bénévoles. Quatre activités de bénévolat ont été effectuées par un employé de L'A-DROIT auprès de deux (2) organismes desservant sa localité.

Comité COVID-19

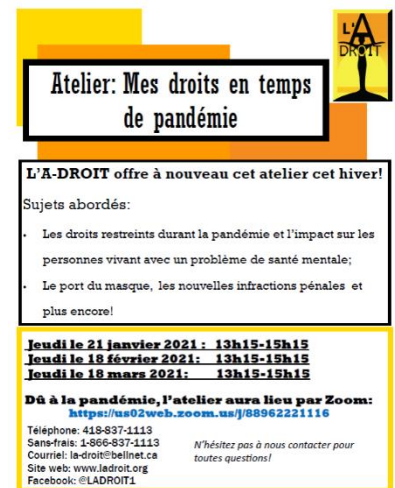
Le comité COVID-19, animé par Carole Louvezy appuyée d'Audrey Laflamme est une autre réalisation significative de notre organisme en cette période pandémique. Celui-ci avait pour objectif de créer un espace, via la plateforme Zoom, où les membres de l'organisme et toute personne qui le souhaite, pourraient se réunir et échanger sur leurs réalités associées à leurs droits en cette période de pandémie mondiale. Le comité s'est réuni à sept (7) reprises, pour 66 présences. Un total de 18 personnes différentes y ont participé à un minimum d'une rencontre. Voici les principaux thèmes abordés lors des rencontres du comité COVID-19 :

- L'accès aux services de santé et aux services psychosociaux ;
- Le confinement, le couvre-feu et le respect des droits fondamentaux ;
- Le consentement aux soins et le vaccin contre la COVID-19 ;
- Le processus de plainte en temps de pandémie
- Les droits des personnes hébergées et hospitalisées
- La fracture numérique

Fracture numérique

Dès les débuts de la pandémie, L'A-DROIT était très préoccupé par la fracture numérique que vivent ses membres et ses impacts sur leur santé mentale et le respect de leurs droits. Nous avons demandé des subventions d'urgence dans le contexte de la COVID afin de distribuer des tablettes numériques aux membres qui n'ont pas ce type d'outils, afin qu'ils puissent participer aux activités de l'organisme s'ils ont accès à une connexion Internet. Un total de 6 tablettes a été distribuées aux membres de L'A-DROIT.

Notre agente de formation et d'information a aussi assisté, par téléphone, des personnes en situation de fracture numérique afin qu'elles puissent utiliser ces outils et aussi pour se connecter à la plate-forme Zoom, leur permettant de participer aux activités de L'A-DROIT et de briser leur isolement. Ces actions individuelles de solidarité ont fait une différence chez les membres de l'organisme.



Atelier: Mes droits en temps de pandémie

L'A-DROIT offre à nouveau cet atelier cet hiver!

Sujets abordés:

- Les droits restreints durant la pandémie et l'impact sur les personnes vivant avec un problème de santé mentale;
- Le port du masque, les nouvelles infractions pénales et plus encore!

Jeudi le 21 janvier 2021 : 13h15-15h15
Jeudi le 18 février 2021 : 13h15-15h15
Jeudi le 18 mars 2021 : 13h15-15h15

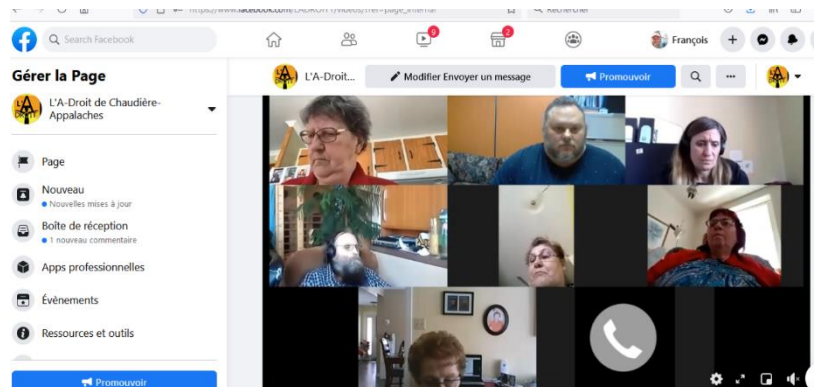
Du à la pandémie, l'atelier aura lieu par Zoom:
<https://us02web.zoom.us/j/88962221116>

Téléphone: 418-837-1113
Sans-frais: 1-866-837-1113
Courriel: la-droit@bellnet.ca
Site web: www.ladroit.org
Facebook: @LADROIT1

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions!

Par ailleurs, soucieux de cette problématique, les membres du comité COVID-19 ont initié l'action de faire parvenir une correspondance aux députés de la région, ainsi qu'au premier ministre, afin de les sensibiliser et de leur demander d'agir sur ce phénomène.

Pour documenter la problématique, les membres du comité COVID-19 ont tenu une discussion en ligne qui a été enregistrée et diffusée sur la page Facebook de L'A-DROIT en mars 2021. Nous remercions les membres de L'A-DROIT qui ont participé à cette discussion et fait connaître leur vécu en matière de fracture numérique.



Cafés discussion

Nous avons tenu 2 cafés discussion, pour un total de 12 participations, avec les membres de L'A-DROIT qui souhaitaient s'informer sur un sujet et briser leur isolement. Les thèmes des deux cafés discussion étaient la maltraitance chez les aînés et l'*open dialogue*, une approche thérapeutique novatrice développée dans le nord de la Finlande.

« L'adaptation de notre vie associative aux conséquences de la COVID-19 et aux mesures gouvernementales constitue un bon coup de l'année 2020-2021 »

COMMUNICATIONS

Plan de communication

L'A-DROIT a poursuivi la mise en œuvre du plan de communication élaboré en 2018-2019. Ce plan avait l'objectif d'augmenter la notoriété de l'organisme et de développer des partenariats. Nous avons réalisé les actions suivantes en 2020-2021 :

• Chronique mensuelle à Passion-FM (voir section communication médiatique) ;

• Publication de deux infolettres via Mailchimp :

Avril 2020 : taux d'ouverture de 43,4%

Mai 2020 : taux d'ouverture de 42,3%

Application Droits et ressources en santé mentale (DRSM)

Carl Sansfaçon a démarré la mise en place de l'application Ressources santé mentale en 2017, que nous avons rebaptisé Droits et ressources santé mentale (DRSM). Nous avons développé cette application à trois fonctions principales soit :

• Informer l'utilisateur des ressources en santé mentale à proximité ;

• Permettre l'accès en un clic à une panoplie d'informations sur les droits et de liens utiles en ce sens ;

• Diffuser du contenu, notamment en baladodiffusion sur les droits en santé mentale et sur l'organisme L'A-DROIT.

L'application a été lancée le 31 mars 2021. Lors de son lancement, celle-ci comptait 210 utilisateurs dans le dernier mois. Ce travail a été réalisé grâce à la contribution financière du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Laval (SPUL), qui nous ont permis de faire l'achat de matériel et d'autorisations afin de publier l'application sur la plateforme App store. Nous les remercions de leur soutien.

Les retombées du lancement de l'application DRSM seront connues dans la prochaine année financière.

L'application a été présentée à deux groupes d'environ 25 étudiants en sciences humaines au Cégep de Lévis, qui en ont exploré les différentes facettes.



Promotion et visibilité

Depuis les débuts de L'A-DROIT, nous avons adopté une attitude proactive concernant la promotion et la visibilité. C'est essentiel si nous souhaitons rejoindre les personnes directement concernées. Voici les outils de promotion « permanents » de l'organisme :

- Site Internet www.ladroit.org. Celui-ci recèle une importante section d'information sur les droits. Merci à Carl Sansfaçon pour la mise à jour constante du site.
- L'A-DROIT a pignon sur rue à ses deux locaux, l'organisme a une affiche devant l'édifice, visible de la rue Saint-Georges/Côte du passage, un carrefour comportant un grand débit de circulation, ainsi que sur la 1ère avenue à St-Georges.
- Diffusion hebdomadaire du nom et du numéro de téléphone de L'A-DROIT dans le Journal de Lévis, un hebdomadaire diffusé sur le territoire de Lévis.
- Affiches promotionnelles et dépliants distribués dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches dans des endroits publics. À ce titre, nous désirons souligner la grande contribution des différentes communautés dans la région. Nous distribuons nos dépliants dans les endroits suivants :
 - o Pharmacies et cliniques médicales ;
 - o Bibliothèques et bureaux municipaux ;
 - o Organismes communautaires (principalement en santé mentale) ;

Malgré la situation pandémique, nous avons participé aux assemblées générales de plusieurs groupes communautaires de la région (Aux Quatre Vents, Les Nouveaux Sentiers, Le Murmure).

Site Internet

La consultation de notre site Internet a bondi de près de 50% cette année. Voici quelques statistiques du site Internet www.ladroit.org pour 2020-2021 :

Utilisateurs **3 276**

Sessions **4 631**

Pages vues **17 133**

Médias sociaux

Les médias sociaux constituent un outil nous permettant de rejoindre davantage de personnes, tant nos membres que les partenaires et personnes pouvant nécessiter les services de L'A-DROIT. Il s'agit d'une belle vitrine pour échanger et diffuser de l'information !

Les médias sociaux ont vu notre présence s'accroître encore une fois cette année. Voici quelques faits saillants :

Facebook :

- Nombre de *J'aime la page* au 31 mars 2021 : 1534 (augmentation de 395, soit près du quadruple de l'augmentation de 2019-2020. Nous avons 1139 J'aime au 31 mars 2020).
- Portée totale de la page : 160 032, une augmentation de 14% en comparaison à l'an dernier (141 451).

Twitter : Le compte Twitter comportait le même nombre d'abonnés au 31 mars 2021, soit 822. Même s'il est moins utilisé, il permet à l'organisme de rejoindre un public plus spécifique (journalistes, relationnistes et décideurs).

Communications médiatiques

Plusieurs communications médiatiques dans l'année 2020-2021. À titre d'organisme régional de promotion et de défense de droits, nous prenons la parole chaque fois que c'est nécessaire afin de faire valoir les droits et intérêts des personnes. Les « sorties médiatiques » sont partie prenante de la défense systémique des droits.

Drame de Québec du 31 octobre 2020

L'A-DROIT a été co-instigatrice, rédactrice et signataire avec les ressources alternatives de la Chaudière-Appalaches de la lettre ouverte - *Drame de Québec : Pour en finir avec certains mythes liés à la santé mentale*, diffusée le 3 novembre 2020. Cette correspondance se voulait une réponse à la clameur médiatique liée à cet épouvantable événement et aux craintes que cela suscitait chez nos membres relativement aux préjugés, notamment. Cette lettre a été diffusée dans quatre (4) médias régionaux et dans le journal le Soleil.

Entrevue dans l'émission les Capés à CKIA

Le 14 octobre 2020, François Winter a donné une entrevue concernant l'allocation de dépenses personnelles et les démarches faites par notre organisme dans ce dossier dans le cadre de l'émission « les Capés » à CKIA.

Chroniques sur les ondes de Passion-FM

Chaque 4^{ième} jeudi du mois, L'A-DROIT tenait une chronique sur les ondes de Passion-FM dans le cadre de l'émission Le Retour avec Dario Roy. Nous avons tenu 10 chroniques en 2020-2021 et avons abordé notamment les sujets suivants :

- La pandémie
- Le plan d'action en santé mentale
- Chronique de Noël
- L'accès aux services psychosociaux et à un médecin de famille
- Les droits des personnes hébergées
- Et plusieurs autres...

Article de présentation de L'A-DROIT dans l'hebdo régional de Beauce

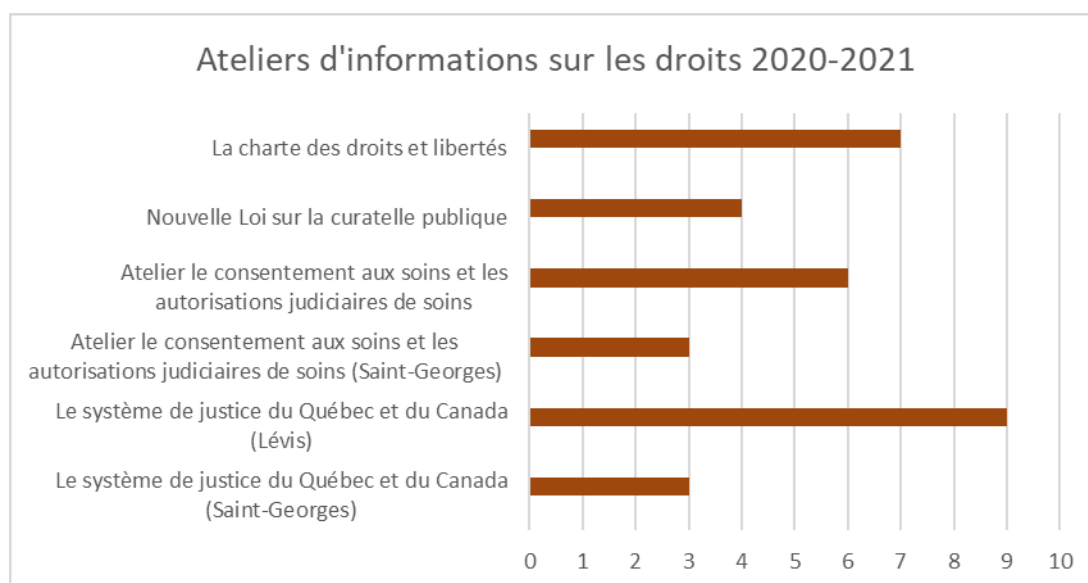
Le 24 mars 2021, un article présentant l'organisme et sa mission a été diffusé dans l'ensemble des territoires de l'hebdo régional, qui dessert plus de la moitié de la population de la région.

JOURNAL DE L'A-DROIT

Nous avons diffusé trois (3) journaux de L'A-DROIT cette année, en raison principalement du confinement et des interdictions de déplacement du printemps 2020. Le journal est envoyé à nos membres et partenaires, par courriel ou par la poste.

FORMATION ET INFORMATION

Voici la liste des ateliers d'informations sur les droits et le nombre de présences :



MEMBRES

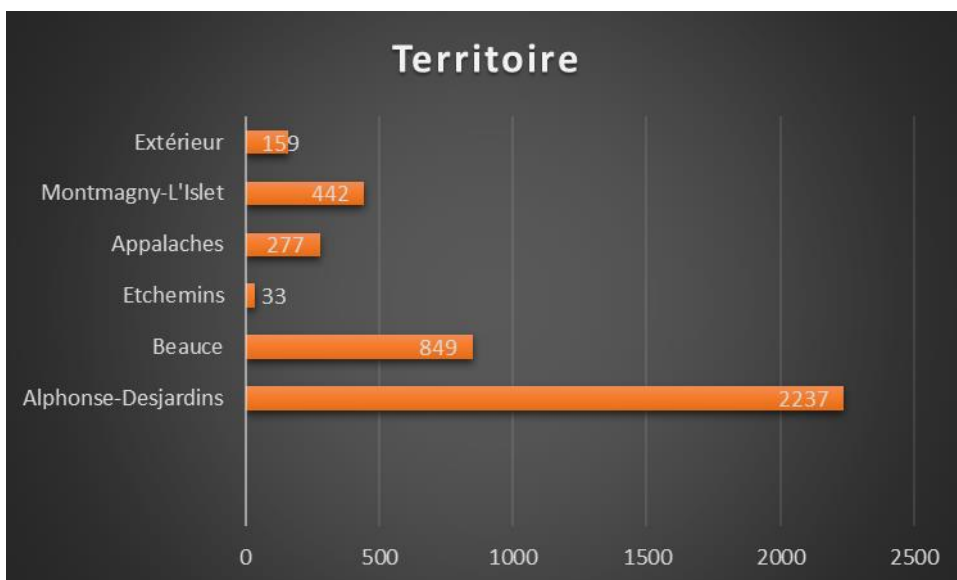
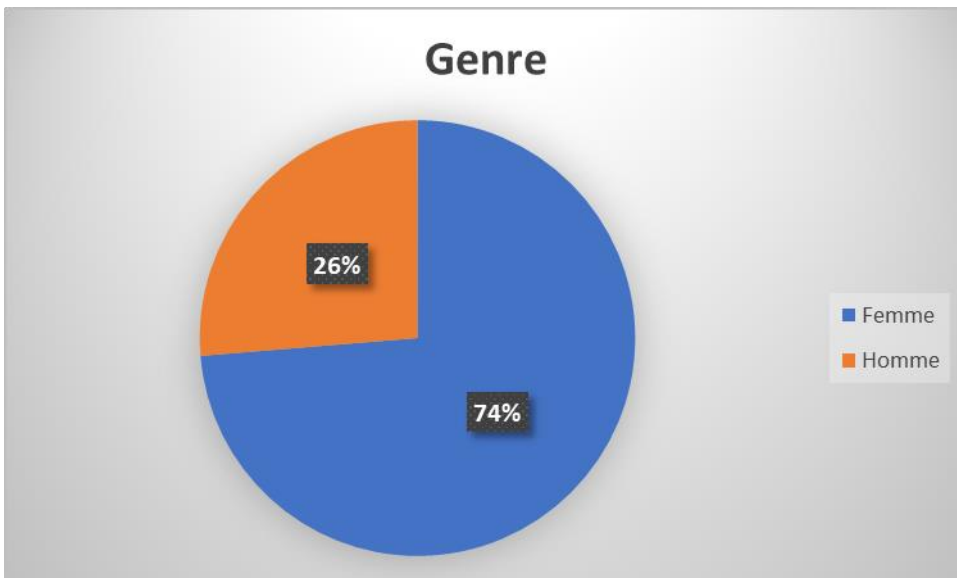
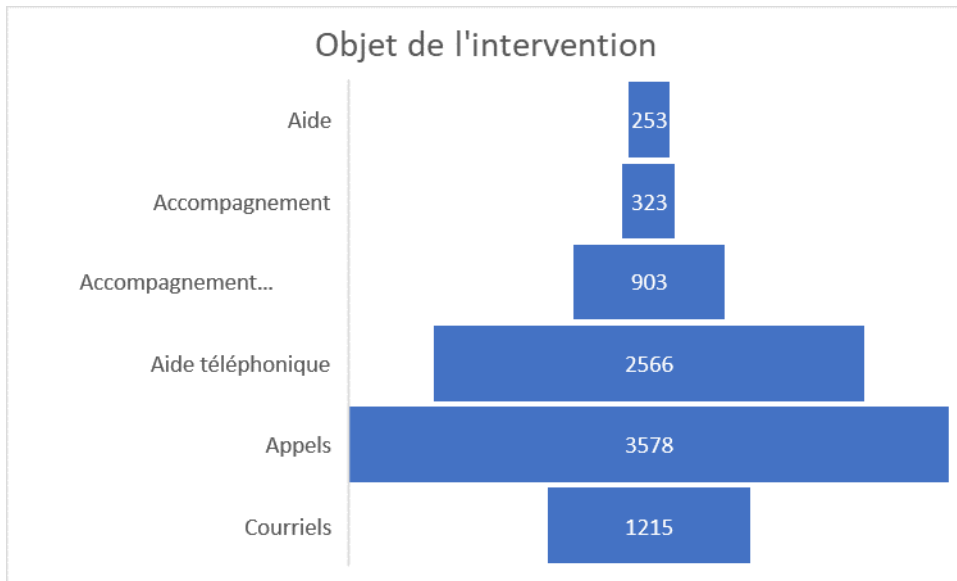
Provenant de toute la région, et même à l'extérieur de celle-ci, L'A-DROIT comptait sur 198 membres en 2020-2021. Afin de faciliter le renouvellement de l'adhésion et d'éviter des manipulations d'argent en période de pandémie, le conseil d'administration a décidé que l'adhésion serait gratuite en 2020-2021.

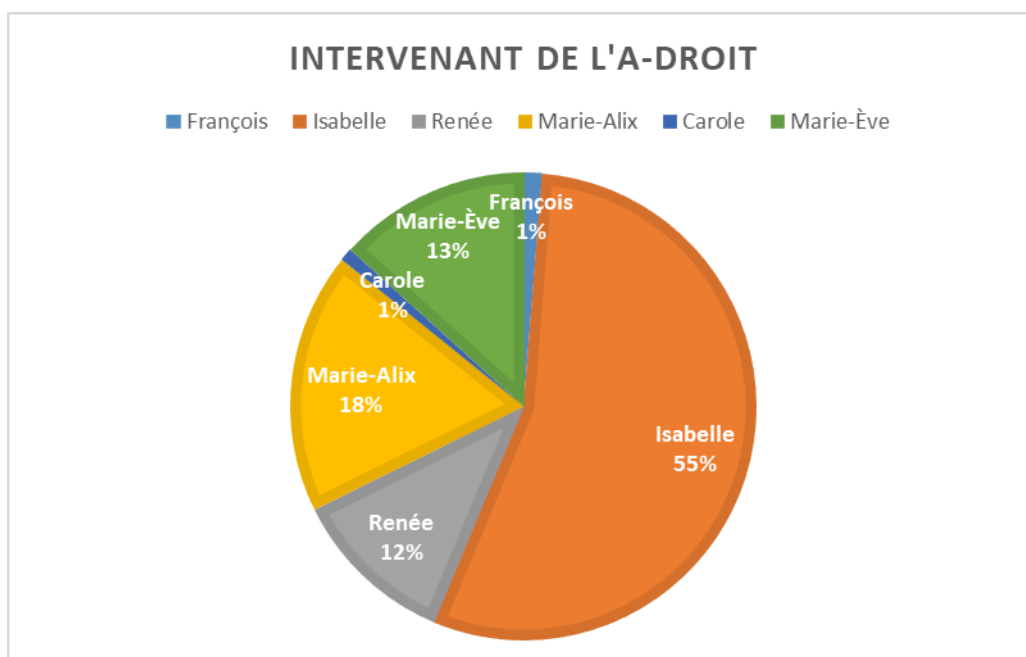
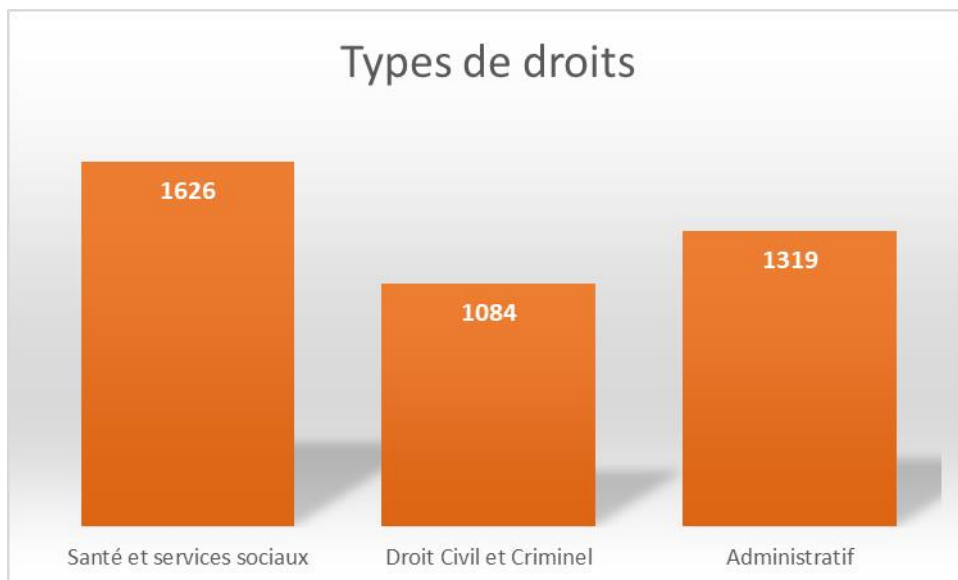
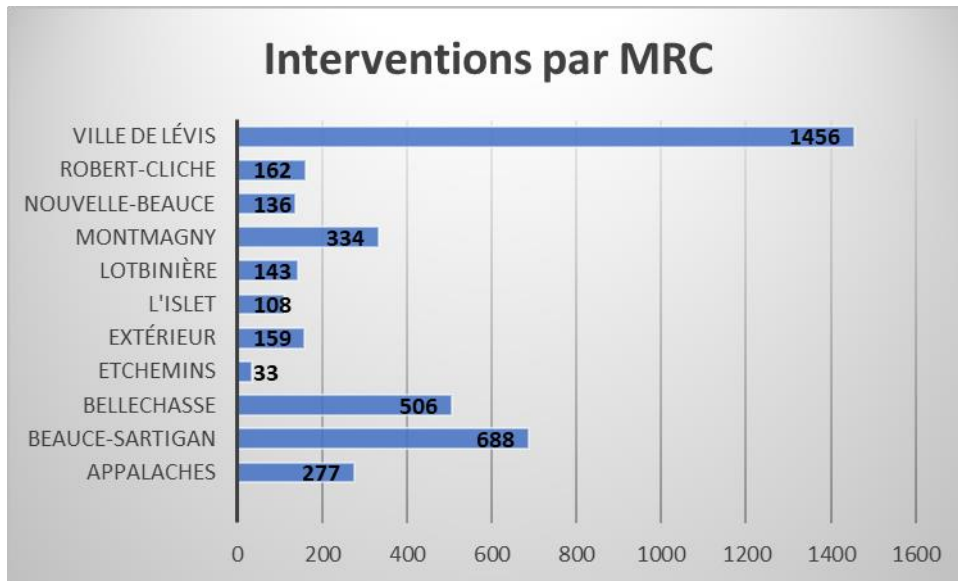
AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

Comme c'est le cas chaque année, l'aide et l'accompagnement constitue une portion significative de notre mission et a occupé une place importante à L'A-DROIT. Les besoins liés à l'augmentation de la détresse constatée à compter de l'été 2020 nous a amené à consacrer plus de ressources à ce volet à compter de ce moment. Si l'on considère qu'en début d'année financière, tout le Québec ou presque était arrêté, force est de constater que L'A-DROIT a eu à nouveau une année exceptionnelle en 2020-2021. Nous avons réalisé 4022 interventions individuelles d'aide et d'accompagnement. Outre la pandémie, nous avons réalisé l'ensemble de ces interventions avec des changements aux postes de conseillère en défense de droits et au poste de conseillère en défense de droits de proximité. À nouveau, l'équipe a travaillé sans relâche pour aider et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits.

Nous vous présentons les statistiques d'aide et d'accompagnement individuelles pour la défense des droits.

« Encore une fois cette année, nos conseillères en défense de droits ont répondu à des demandes variées avec diligence, professionnalisme et empathie. Nous constatons une plus grande collaboration du milieu avec L'A-DROIT »





Santé et services sociaux	1618	Ordonnance de traitement	58
Inclassable (SSS)	4	Ordonnance d'hébergement	15
Accès aux services (SSS)	180	Pédopsychiatrie	0
Accès dossier (SSS)	92	Plainte (SSS)	16
Aide juridique (SSS)	14	Plainte contre un établissement (SSS)	64
Annuler / conf. Rendez-vous (SSS)	4	Plainte contre un professionnel (SSS)	81
CETM	2	Plan d'intervention	1
Changement de prof. de la santé	84	Préparer rencontre ou dossier (SSS)	33
Changement d'établissement	23	Protecteur au Citoyen(SSS)	19
CLSC	10	Protecteur du Citoyen (SSS)	6
Commissaire aux Plaintes CDPDJ(SSS)	20	Référence Avocat (SSS)	13
Confidentialité	0	Refus de traitement	5
Cour du Québec (SSS)	7	Responsabilité médicale	5
Cour Supérieur (SSS)	4	RI / RTF	14
Curatelle / Tutelle	9	Sectorisation	0
Demande d'accompagnement (SSS)	182	Support (SSS)	82
Discrimination (SSS)	21	Tribunal Administratif (SSS)	52
DPJ	8		
Expertise médicale	66	Droit Civil et Criminel	1040
Garde en établissement	5	Inclassable(Civil et Criminel)	8
Hébergement longue durée	172	Accès au dossier(Civil et Criminel)	16
Information (SSS)	32	Accès aux services(Civil et Criminel)	34
Isolement / contention	182	Aide juridique(Civil et Criminel)	43
Médication	0	Annuler / conf. Rendez-vous(Civil et Criminel)	1
Mise en demeure (SSS)	24	Assurances et consommation	210
	9	CDPDJ(Civil et Criminel)	16
		Commission d'examen des troubles mentaux(Civil et Criminel)	4

Contravention	23	Administratif	1319
Cour Supérieure(Civil et Criminel)	62	Inclassable(Administratif)	5
Demande d'accompagnement(Civil et Criminel)	2	Accès au dossier (Administratif)	5
Discrimination(Civil et Criminel)	2	Accès aux services (Administratif)	53
Droit Civil	16	Aide juridique (Administratif)	4
Droit Criminel	100	Aide sociale	188
Droit Familial	113	Annuler / conf. Rendez-vous (Administratif)	3
Faillite	50	Assurance-emploi	34
Immobilier	5	CDPDJ(Administratif)	0
Information(Civil et Criminel)	4	CSST	101
Mise en demeure(Civil et Criminel)	47	Demande d'accompagnement (Administratif)	23
Municipal	23	Discrimination (Administratif)	9
Organisme	29	École	0
Petites créances	0	Impôt	21
Plainte(Civil et Criminel)	56	Information (Administratif)	42
Plainte contre un organisme	67	IVAC	26
Plainte contre un professionnel(Civil et Criminel)	29	Logement	317
Poursuite civile	0	Mise en demeure (Administratif)	8
Préparer rencontre et dossier(Civil et Criminel)	20	Plainte (Administratif)	39
Protecteur au Citoyen(Civil et Criminel)	24	Plainte contre une institution (Administratif)	2
Recouvrement(Civil et Criminel)	0	Préparer rencontre et dossier (Administratif)	4
Référence Avocat	17	Prêt et bourse	0
Support(Civil et Criminel)	12	Protecteur au Citoyen(Administratif)	0
Testament et succession	7	Protecteur du Citoyen (Administratif)	0
		RAMQ	3
		Recouvrement (Administratif)	4

Référence Avocat (Administratif)	5
Régie des rentes	35
Revenu Canada	27
Revenu Québec	17
Révision CSST	4
SAAQ	44
Sécurité publique	6
Support (Administratif)	8
Syndicat	18
Travail	71
Tribunal Administratif (Administratif)	40
Tribunal Administratif du Travail	153

Nombre total de personnes rejointes

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES REJOINTES POUR LES ACTIVITÉS GRAND PUBLIC DE L'ORGANISME

Considérant l'ensemble des activités de promotion, de notre forte présence sur les médias sociaux, nous estimons que L'A-DROIT a rejoint durant la dernière année financière plus de **15 000** personnes, afin qu'elles connaissent la mission de l'organisme et plusieurs de ses actions systémiques.

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES DIFFÉRENTES REJOINTES POUR LES ACTIVITÉS INDIVIDUELLES ET DE GROUPE

Le nombre de personnes rejointes pour les activités individuelles et de groupe est de **825**.

Conclusion et remerciements

Au moment de faire le bilan de l'année, nous avons une impression de continuité et d'engagement. Malgré les conditions difficiles associées au COVID-19, nous avons aidé à nouveau un très grand nombre de personnes par l'aide et l'accompagnement individuel dans la région et nous avons poursuivi les mesures qui contribuent au respect des droits des personnes dans notre région. Nous avons été à nouveau présent pour notre communauté et, grâce au volet de proximité, plus près encore.

L'A-DROIT a continué de répondre aux besoins des personnes vivant avec un problème de santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches avec toute l'énergie, l'engagement et l'empathie que nous inspire la cause de la promotion et de la défense des droits en santé mentale. Cette cause est tout à la fois une lutte **collective** qui se manifeste par l'implication et la participation aux activités de L'A-DROIT et aussi une lutte **individuelle** pour chaque personne qui prend la décision d'entreprendre une démarche pour faire respecter ses droits. Encore une fois, nous conservons ces deux préoccupations dans l'ensemble de nos actions.

Mettre à l'avant-plan les accomplissements de la dernière année est certes l'objectif de ce rapport d'activités. Nous souhaitons que celui-ci reflète l'énorme somme de travail réalisée par l'équipe en place, le conseil

d'administration, les bénévoles et les employés qui se sont dévoués avec acharnement pour cette cause si importante. Bien que nous ayons obtenu de nombreux résultats concrets et significatifs, beaucoup de travail reste à faire dans les prochaines années en Chaudière-Appalaches. Encore une fois, soyez assurés que nous demeurons debout, engagés à vos côtés, pour le respect de vos droits.

Il nous est important de remercier les organismes et les personnes suivantes :

- Le conseil d'administration et l'ensemble des membres de L'A-DROIT pour leur implication, leur dévouement et leur courage. Sans vous, rien ne serait possible !
- L'équipe de travail de L'A-DROIT pour son dévouement à la cause ;
- Tous les organismes communautaires qui nous ont prêté gracieusement un local afin que nous puissions rencontrer une personne utilisatrice en toute confidentialité ;
- Les alliés à la cause de la défense des droits en santé mentale, que l'on peut retrouver dans le réseau de la santé, dans les milieux juridiques, de l'habitation, de l'éducation et communautaire ;
- Nos bailleurs de fonds, pour leur soutien financier ;
- La direction de la santé mentale du CISSS-CA, en particulier pour sa collaboration dans le dossier de l'amélioration du respect des droits, en lien avec le PASM 2015-2020 ;
- Les groupes d'entraide en santé mentale de la région de Chaudière-Appalaches, pour leur collaboration à l'exercice de la mission de L'A-DROIT, incluant entre autres le prêt de locaux lors d'interventions individuelles de défense des droits ;
- Nos commanditaires, nos donateurs et nos fournisseurs qui nous font des rabais, dont le support a démontré l'enracinement de L'A-DROIT dans la communauté ;
- L'ensemble des personnes et entreprises ayant fait un don à L'A-DROIT en 2020-2021. Nous désirons à nouveau souligner le don reçu du Syndicat des professeurs de l'Université Laval qui nous a aidé dans le lancement du DRSM
- Tous les regroupements où nous sommes membres, pour leur support ;
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, pour sa confiance, son assistance et cette collaboration stimulante.



Longue vie à L'A-DROIT !



Martin Lemay

Président du conseil d'administration

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches



Patrick Ducharme

Secrétaire du conseil d'administration

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Coordonnées :

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches
5935, rue Saint-Georges, bureau 130
Lévis, Québec G6V 4K8

Téléphone : (418) 837-1113

Sans frais : 1 866 837-1113

Fax : (418) 837-8555

Courriel : la-droit@bellnet.ca

Point de chute de St-Georges

12227, 1^{ère} avenue, local 322

Saint-Georges, (Québec) G5Y 2E3

Site Internet : www.ladroit.org



@LADROIT1



@LADROIT1